



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



confintea VI

vivre et apprendre pour un futur viable -
l'importance de l'éducation des adultes

sixième conférence internationale
sur l'éducation des adultes
belém, brésil, 19 – 22 mai 2009



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



unesco Institute
for Lifelong Learning
Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage
tout au long de la vie



Conférence régionale préparatoire africaine en vue de CONFINTEA VI Nairobi, Kenya, 5 – 7 novembre 2008

Déclaration africaine sur l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes : la force motrice du développement de l'Afrique

1. Nous, représentants des 46 pays africains réunis pour cette conférence régionale préparatoire africaine en vue de CONFINTEA VI, affirmons notre détermination à faire de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes un droit et une réalité pour tous nos concitoyens. L'Afrique doit relever de nouveaux défis pour répondre aux exigences qui lui sont faites de maîtriser des difficultés présentes et futures et nous relayons son appel à CONFINTEA VI : rejoignez-nous et soutenez-nous dans cette lutte pour l'apprentissage tout au long de la vie, le développement durable et une culture de la paix. Cette évolution sociétale passe par des citoyens conscients et l'amélioration des compétences pour la vie. En permettant aux jeunes et aux adultes de participer à ce processus de développement, l'apprentissage et l'éducation sont les moteurs d'un tel changement.
2. Cette conférence préparatoire pour CONFINTEA VI se tient dans un contexte marqué par toute une série de décisions de l'Union africaine qui se traduisent par la Charte de la renaissance culturelle africaine, la Deuxième décennie d'éducation pour l'Afrique, la Charte africaine de la jeunesse ou la création de l'Académie des langues africaines et qui, toutes, promeuvent l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes.

Le contexte

3. La crise sociale et économique grave que nous traversons a stimulé celles et ceux qui ont du mal à se faire entendre. Les dirigeants africains dénoncent fermement les crises artificielles autour de ressources naturelles qui s'épuisent et de pénuries alimentaires. Parallèlement, les sociétés civiles du monde entier appellent de toutes leurs forces à la promotion de la démocratie, de la paix, de la justice sociale, de la sécurité et du respect des droits de l'homme. Cette dénonciation par des hommes et des femmes de pays du sud et du nord est sans précédent. L'évolution politique historique dont nous sommes les témoins dans la première puissance mondiale prouve bien que les ordres sociaux quels qu'ils soient peuvent être remis en cause et détrônés. En dépit de tous les efforts et les progrès économiques et sociaux accomplis par plusieurs pays africains, les indicateurs internationaux du développement

dressent un tableau de l'Afrique peu encourageant. De fait, le continent est toujours aux prises avec l'extrême pauvreté, des conflits armés récurrents, l'instabilité politique, la pandémie du VIH/sida et diverses formes d'exclusion, de violence et de migration.

4. Deuxième région du monde par la taille, l'Afrique est aussi l'une des plus variées. Son potentiel tient à la diversité de ses habitants, de ses cultures, de ses langues comme de son environnement et de ses ressources naturelles. Mais le continent est confronté à de graves défis. Les trois quarts des populations les plus pauvres du monde vivent en Afrique subsaharienne – une situation créée et aggravée par des systèmes sociopolitiques et économiques inégalitaires qui entretiennent le déni et la faiblesse des capacités. Le continent doit aussi s'adapter à une pression démographique et une urbanisation rapides et trouver des solutions aux besoins de la jeunesse en termes d'éducation et d'emploi. Dans ce contexte, l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes pose les jalons du développement durable. Nous sommes unanimes à reconnaître que le développement des capacités de l'Afrique par le biais de l'éducation et l'utilisation des langues africaines est crucial pour l'avènement d'une Afrique intégrée, pacifique et prospère. L'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes est un puissant outil pour développer les Africains et leur impartir les compétences (y compris techniques et professionnelles), les connaissances et les attitudes leur permettant de participer à un véritable développement général de leurs pays et à la réalisation de l'Éducation pour tous et des objectifs du Millénaire pour le développement.
5. Notre vision de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes est ancrée dans les philosophies et les cultures africaines et dans l'intégration du savoir et des technologies modernes. Elle offre un cadre conceptuel et pragmatique pour des politiques, des pratiques, des recherches, des partenariats et un maillage efficaces capables d'ouvrir des perspectives qui bénéficieront aux jeunes et aux adultes et sauront les rendre autonomes. En accordant la priorité à l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes, nous entendons répondre autant aux besoins d'apprentissage de chacun qu'aux besoins d'apprentissage collectifs des populations membres des différentes communautés.

Les progrès de l'Afrique

Politiques et programmes

6. Au cours de la dernière décennie, nos pays ont promu – avec l'appui de la communauté internationale et des organisations de la société civile – plusieurs politiques et programmes novateurs qui ont eu un impact positif sur l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes. Ainsi, grâce à une stratégie d'externalisation/de faire-faire, les gouvernements ont noué des partenariats avec d'autres acteurs pour mobiliser des fonds mais aussi étoffer et améliorer l'offre d'alphabétisation et d'éducation des adultes. Cela s'est concrétisé au travers de campagnes d'alphabétisation de masse, d'approches sectorielles efficaces et d'un apprentissage à de multiples niveaux.

Partenariats

7. Des partenariats multi-acteurs entre les gouvernements, les communautés, les organisations de la société civile et le secteur privé ont permis d'améliorer une large gamme de programmes. Ces initiatives ont reçu le soutien d'agences techniques et financières de développement et d'organisations internationales.

Une offre de qualité

8. Face à la spécificité des besoins d'apprentissage des jeunes et des adultes, des programmes d'étude novateurs ont été élaborés sur différents sujets. La question du genre a été jusqu'à un certain point intégrée dans les programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes, avec des répercussions sur le pouvoir d'initiative et la participation des femmes dans les processus décisionnels. Les programmes de lutte contre le VIH/sida ont également pris de l'importance

alors que les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la formation ouverte et à distance (FOAD) ont elles aussi été intégrées dans les programmes d'alphabétisation et d'éducation fondamentale comme dans de nombreux autres secteurs du développement – que ce soit la santé et la nutrition, le microcrédit, les droits de l'homme ou la citoyenneté – le tout, au travers d'approches et de méthodes participatives très variées.

9. Le besoin d'une appréciation, d'un suivi et d'une évaluation plus efficaces de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes a conduit à des innovations pour valider les acquis antérieurs et reconnaître les connaissances théoriques et pratiques acquises dans l'éducation non formelle. Plusieurs pays africains sont en train d'élaborer des cadres nationaux de qualifications (NQF). Ce faisant, ils admettent la nécessité d'introduire des systèmes de validation des acquis équivalents à ceux de l'éducation formelle. Cette validation intervient quel que soit le lieu et l'époque de l'apprentissage pour garantir une juste équivalence entre l'apprentissage formel et non formel, permettant aux apprenants de franchir les « échelons » et les « passerelles » qui les conduiront vers des offres d'éducation, des perspectives professionnelles et un apprentissage tout au long de la vie.
10. Tous ces progrès restent localisés. Seules des politiques et une mise en œuvre efficaces (qui comprend les plans d'application, le financement, le renforcement des capacités, les partenariats, le maillage et le suivi-évaluation) permettront de les transposer à grande échelle dans chaque pays africain et entre pays du continent. D'autant que d'immenses défis demeurent.

Les défis

11. Les défis de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes doivent être clairement identifiés et combattus avec toute l'énergie nécessaire. Nous espérons que CONFINTEA VI contribuera à stimuler notre mobilisation collective dans les dix prochaines années pour favoriser la réflexion stratégique, la planification et la mobilisation des ressources pour relever ces défis.

Concepts et données sur l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes

12. Trop souvent, apprentissage et éducation des jeunes et des adultes riment avec alphabétisation. Cela nous empêche de produire des données et des statistiques fiables et pertinentes sur tout l'éventail de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes mais aussi de concevoir des politiques, des plans et des programmes adaptés. Nous devons rapidement parvenir à une clarification et une normalisation de la terminologie et des concepts liés à l'apprentissage et à l'éducation des jeunes et des adultes à l'échelle du continent africain, afin de pouvoir comparer les données et favoriser la collaboration régionale mais aussi la diffusion des informations et des conclusions de recherche. Il faut remobiliser et renforcer les universités en tant que partenaires essentiels pour la recherche et la formation de praticiens dans le domaine de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes.

Cadres de politique, juridiques, de gouvernance et financement

13. Rares sont les pays à disposer de politiques, législations et plans stratégiques d'ensemble ayant spécifiquement trait à l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes. Cette situation affaiblit les liens entre l'éducation formelle et non formelle et la collaboration multisectorielle tout en compromettant l'intégration des perspectives africaines sur l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes.
14. Seuls quelques pays ont mis en place des organes efficaces de gouvernance multisectorielle pour l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes afin d'en stopper la marginalisation endémique. Nous devons nous assurer que ces organes couvrent bien tout

l'éventail de l'apprentissage tout au long de la vie et non pas uniquement l'alphabétisation et l'éducation de base.

15. Lorsque la gouvernance et/ou l'offre ont été décentralisées, l'inadéquation de l'allocation des ressources à tous les niveaux se fait cruellement sentir.
16. L'éducation (et en particulier l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes) est rarement envisagée comme un investissement mais plutôt comme une charge. Le financement de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes repose rarement sur une évaluation précise des besoins, des données de recherche ou une estimation des coûts et une budgétisation correctes. Les normes de références actuelles pour affecter une partie des budgets nationaux d'éducation à l'apprentissage et à l'éducation des adultes (prise comme un tout ou réduite à l'alphabétisation) sont mal comprises et peu respectées.

Langues, alphabétisation, apprentissage, environnements lettrés et médias

17. Dans les pays africains, les langues maternelles sont un vecteur de la communication, de l'administration et de l'apprentissage mais ce rôle est mal exploité et souvent négligé. Rares sont les pays à avoir adopté des politiques de promotion des langues maternelles ou qui financent la mise à disposition de matériels de lecture et d'écriture et autres supports pédagogiques (langue des signes et braille compris) – alors même que ce sont des éléments cruciaux pour l'acquisition de la lecture, de l'écriture et du calcul et une culture de l'apprentissage tout au long de la vie. L'utilisation de tous les systèmes d'écriture disponibles dans les communautés est rarement encouragée. L'absence d'environnements lettrés rend extrêmement délicate la promotion d'une culture de l'écrit.
18. Un cadre propice à l'alphabétisation postélémentaire doit pouvoir reposer sur des politiques d'édition et de promotion des ressources bibliothécaires qui prévoient notamment de subventionner les supports de lecture destinés aux nouveaux lecteurs. Les médias eux non plus ne se mobilisent pas suffisamment en faveur de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes.

La place des universités et des instituts de recherche dans la promotion de l'apprentissage des jeunes et des adultes

19. Le rôle des universités africaines en tant qu'instituts de recherche et de formation est largement méconnu alors qu'il est essentiel pour former des décideurs, des éducateurs d'adultes et des animateurs, pour conduire des recherches sur l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes et pour fournir aux apprenants adultes diverses modalités de formation continue et d'éducation non formelle. Certaines universités ne se sont pas montrées suffisamment flexibles et réactives pour soutenir l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes. Le financement du développement des établissements et de la recherche au niveau supérieur a été soit inexistant, soit inadapté, soit trop ponctuel.

Développement professionnel du personnel

20. À la base, sur le terrain, les animateurs chargés de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de l'éducation des adultes sont en crise – tout comme, au sommet, les établissements d'enseignement supérieur (moins patent, ce phénomène reste d'une importance vitale à terme) censés préparer les futurs dirigeants ainsi que les spécialistes et les praticiens de l'éducation des adultes. Les appels à la professionnalisation des pratiques d'éducation des adultes n'ont pas vraiment été suivis d'effet. De nombreux programmes de formation et de qualification des praticiens de l'éducation des adultes ne sont pas reconnus et leurs conditions de travail doivent être améliorées – sans compter qu'il faut renforcer sur un plan national et régional les établissements d'enseignement supérieur qui éduquent et forment les praticiens, les gestionnaires et les concepteurs de politiques d'éducation pour les adultes.

Partenariat entre le gouvernement et la société civile

21. La place essentielle des mouvements issus de la société civile (ONG, OSC, organisations confessionnelles et autres) dans l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes est mal reconnue et devrait être activement encouragée et soutenue. Des cadres de collaboration plus responsables et plus transparents doivent être mis en place.

Mise en œuvre des programmes dans différents secteurs de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes

22. Nous avons conscience de la nécessité de remettre à plat les systèmes, les programmes d'étude, les supports et la formation du personnel mais aussi de reconnaître les résultats des apprenants d'une manière qui leur donne effectivement accès à une certification formelle ainsi qu'à une éducation et une formation continues.

23. Les stratégies concrètes visant à améliorer la participation et à promouvoir l'intégration parmi des groupes d'apprenants jeunes et adultes très divers mais également à fixer des objectifs réalistes, des normes et des indicateurs mesurables en termes de moyens, d'inscriptions, d'heures de contact, d'évaluation et de certification sont encore trop rares.

24. L'intérêt de programmes spécifiques pour les jeunes déscolarisés n'est encore ni pleinement compris ni totalement exploité. Il en va de même pour la possibilité de relier la formation aux compétences et la production d'un revenu avec différentes formes d'apprentissage et d'éducation des jeunes et des adultes. Des services de conseil et d'orientation professionnelle adaptés sont encore trop peu nombreux, et les compétences pour la vie devraient faire partie intégrante de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes afin que, dans leur quotidien, les apprenants soient mieux équipés pour gérer les multiples perspectives professionnelles et éducatives.

Recommandations

25. Ayant constaté que la réalisation du droit à l'éducation pour les jeunes et les adultes dépend de cadres politiques, législatifs, de financement et de mise en œuvre aptes à relever les défis que rencontrent les pays de la région, nous émettons les recommandations suivantes :

Sur CONFINTEA VI

26. CONFINTEA VI devra être une conférence tournée vers l'action et les résultats. Les gouvernements participants devront s'engager fermement à relancer l'éducation et la formation des adultes (EFA) et adopter un programme d'action pour organiser rapidement un suivi international, régional et national efficace. Un groupe de promotion de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes devra être constitué pendant CONFINTEA VI, qui sera composé de représentants des gouvernements, des agences bilatérales et multilatérales et du secteur privé afin de mobiliser des fonds en faveur de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes et de s'atteler sérieusement aux besoins de l'Afrique.

Politiques et plans d'action

27. Chaque pays devra disposer d'une politique nationale d'ensemble pour l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes et de plans d'action (lesquels comprendront également une politique générale en matière de langues et de soutien à la mise en place d'environnements lettrés). Cette politique devra être soutenue par une législation adaptée et des capacités renforcées à la mettre en œuvre. Elle devra intégrer les stratégies de lutte contre la pauvreté.

Financement

28. Le secteur public, les bailleurs de fonds et le secteur privé doivent réaffirmer leur engagement pour un financement durable de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes et

intensifier leurs efforts actuels pour établir des normes minimales de financement en pourcentage des budgets nationaux d'éducation tout en développant parallèlement des stratégies de mobilisation de moyens et d'utilisation de ces fonds d'une manière à la fois responsable et transparente.

Structures

29. Les nouvelles structures – à l'instar des cadres nationaux de qualifications, de plus en plus fréquents – devront répondre effectivement aux besoins d'apprentissage et d'éducation des jeunes et des adultes.

Intégration

30. Tous les États africains doivent promouvoir l'intégration au travers de programmes d'apprentissage et d'éducation des jeunes et des adultes qui tiennent compte des attentes spécifiques des minorités, des groupes vulnérables et marginalisés et des groupes ayant des besoins spéciaux.

Participation

31. Le gouvernement, la société civile et le secteur privé doivent élaborer ensemble des stratégies concrètes pour impliquer directement les apprenants jeunes et adultes dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et des programmes. Cela passe par une stratégie efficace de communication et de relations avec les médias.

TIC et médias

32. L'Afrique doit exploiter le dividende numérique, la formation professionnelle, la remise à niveau des compétences, la promotion de la FOAD mais aussi l'utilisation des médias traditionnels et des nouvelles TIC. Les gouvernements doivent élaborer des stratégies et nouer des partenariats qui renforceront l'utilisation des TIC et des médias afin de faire progresser l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes.

Professionalisation du personnel chargé de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes

33. Il faut améliorer au plus vite les conditions de travail du personnel chargé de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes – et en particulier de l'alphabétisation, de l'éducation de base et de l'éducation non formelle des adultes. Les qualifications des intervenants chargés de l'éducation des adultes doivent avoir un statut équivalent à celui dont bénéficient les qualifications des éducateurs et des formateurs conventionnels. Il faut développer les capacités de formation et de recherche par la création et le renforcement des établissements d'enseignement supérieur et tertiaire (y compris pour la formation technique et professionnelle), les centres de recherche sur l'éducation et la formation des adultes ainsi que les départements en charge des éducateurs et des formateurs.

Partenariats

34. Les gouvernements, les communautés, les organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement doivent œuvrer ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes d'apprentissage et d'éducation des jeunes et des adultes.

Assurance qualité, suivi et évaluation

35. Les gouvernements doivent introduire des mécanismes d'assurance qualité, de suivi et d'évaluation et s'assurer que des recherches et des collectes de données sont effectivement organisées afin de pouvoir formuler et contrôler les politiques et les programmes mais aussi évaluer l'impact de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes. Ils doivent également concevoir des cadres pour la validation des acquis équivalents aux systèmes en place dans l'éducation formelle, quels que soient le lieu et l'époque où cet apprentissage est intervenu, et assurer ainsi une juste équivalence entre l'apprentissage formel et non formel.

36. L'assurance qualité, le suivi et l'évaluation doivent être introduits au niveau sous-régional et régional. Une stratégie d'évaluation par les pairs impliquant la société civile doit être mise au point. Des systèmes régionaux de communication et de gestion de l'information doivent être créés pour produire et diffuser les résultats obtenus et les bonnes pratiques.
37. Les États africains doivent adopter un mécanisme de suivi couplé à des repères et des indicateurs clairs pour la mise en œuvre de ces recommandations. Les résultats de ces activités devront être diffusés et partagés sur un plan régional.
38. La région Afrique recommande à CONFINTEA VI de mandater l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie ou de constituer un comité de suivi afin d'évaluer chaque année les progrès accomplis sur le front de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes en fonction des critères définis pendant la conférence.